

VIH : La PrEP arrive en ville !

Le VIH est loin de faire partie du passé. En France, près de **6000 personnes découvrent leur séropositivité chaque année** et on estimait à 170 000 le nombre de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en 2019. **Un tiers des diagnostics a lieu à un stade avancé** de la maladie (Santé Publique France).

La Prophylaxie pré exposition (PrEP) a pour objectif d'infléchir la courbe d'incidence du VIH, en venant étoffer l'arsenal préventif existant. Plus de 32 000 personnes en auraient bénéficié depuis son remboursement par la CPAM en janvier 2016.

Suite au premier confinement en mars 2020, les primo-prescriptions et renouvellements de PrEP se sont effondrés, comme en témoignent les données recueillies par le groupement EPI-PHARE*, avec parallèlement un recul du dépistage du VIH.

C'est dans ce contexte que la prescription de la PrEP a été étendue à tous les médecins. Cette lettre est l'occasion de faire un point sur les modalités d'initiation et de suivi de la PrEP.

La PrEP, un outil de prévention à part entière

Les moyens de prévention contre le VIH sont multiples :

- **Dépistage** en cas de prise de risque
- **Préservatif**, qui est le seul moyen de prévenir à la fois le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles (IST)
- **Matériel à usage unique** pour les usagers de drogue injectable
- **TasP** (traitement as prevention) : un PVVIH traité et ayant une charge virale indétectable ne transmet pas le VIH
- **TPE** (traitement d'urgence post-exposition) : association d'antirétroviraux pris dans les 4 heures et au maximum 48 heures après une exposition pour diminuer le risque de contamination par le VIH
- **PrEP**, qui permet de lutter efficacement contre la contamination par le VIH notamment chez les populations les plus à risque

Prise correctement, la PrEP a une efficacité proche de 100% en prévention du VIH.

La PrEP s'inclut dans une démarche générale de santé sexuelle associant conseils, vaccination, dépistage des IST et suivi clinico-biologique.



*source de l'étude disponible page 4

La PrEP : pour qui ?

Indications

La PrEP peut être initiée pour toute personne de **plus de 15 ans** exposée au VIH et dont la séronégativité a été démontrée. Plus que des indications limitatives, les situations suivantes doivent inciter à discuter avec le patient de l'intérêt de la PrEP.

Populations à risque

Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) ou les personnes transgenres, dont l'exposition au VIH (antérieure, présente ou à venir) est considérée à risque

Personne dont le (la) conjoint(e) expose au risque d'acquisition du VIH :

- partenaire de statut VIH inconnu et perçu comme à risque d'acquisition du VIH
- partenaire vivant avec le VIH avec une charge virale détectable ou inconnue

NB : un conjoint VIH+ traité avec une charge virale indétectable ne transmet pas le virus (principe du TasP)

Personne dont l'histoire évoque un risque accru d'acquisition du VIH :

- partenaires multiples et/ou partenaires concomitants
- non utilisation du préservatif
- marqueurs évoquant des situations à risque (autres IST, IVG, utilisation d'un traitement post-exposition au VIH)
- violences sexuelles

Personne ayant de par ses activités une forte exposition au VIH :

- travailleurs du sexe, sexe transactionnel, usagers de produits psycho actifs injectables avec échanges de seringues

Personne ou partenaire(s) originaires de pays à forte endémie (Afrique subsaharienne, Caraïbes, Amérique du sud...) en particulier les femmes en situation de précarité.

Contre-indications

- **Séropositivité au VIH**
- Résultats de la **sérologie inconnue**
- **Symptômes** suspects d'une infection au **VIH**
- **Insuffisance rénale** (créatinine <60mL/min)
- **Hypersensibilité** à un des composants de la PrEP

A noter : la prescription est possible chez la femme enceinte ou allaitante, chez la femme sous contraception hormonale, chez les patients porteurs chroniques du VHB (schéma continu uniquement), chez les femmes transgenres sous œstrogènes (schéma continu uniquement).

La PrEP : comment ?

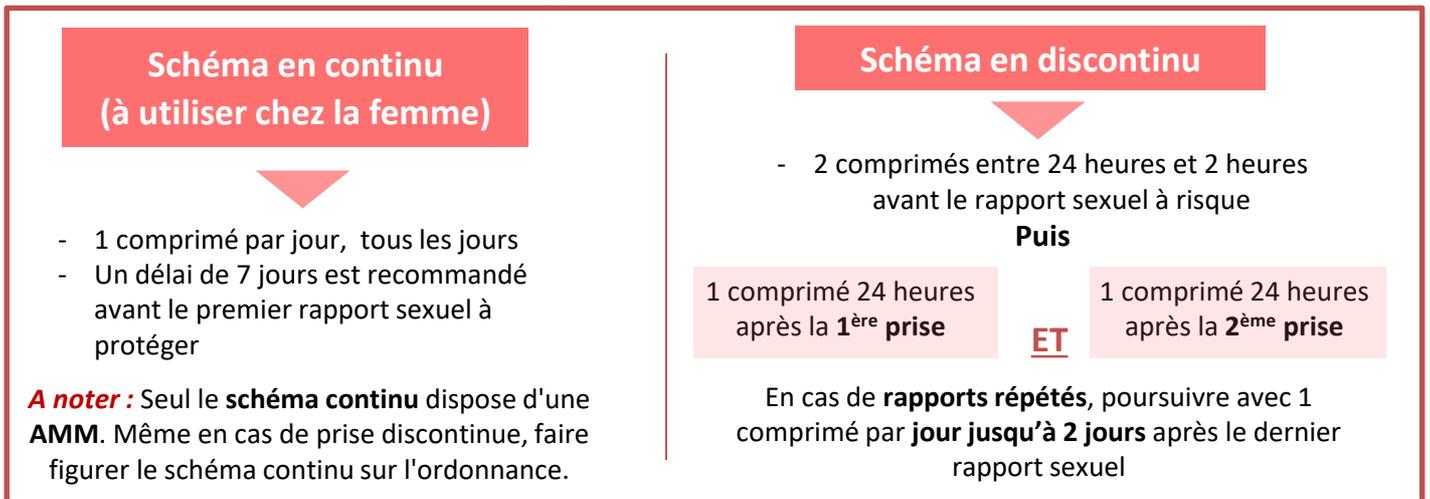
La prescription est possible dès la première consultation si le praticien dispose d'un bilan biologique de moins de 7 jours comportant une **sérologie VIH négative** et une **clairance > 60mL/min** et en l'absence de signes cliniques évocateurs d'une primo infection VIH.

Bilan initial

- **Fonction rénale**
- **ALAT**
- Sérologie **VHC**
- Sérologie **VHA** (Ac Anti VHA IgG totaux)
- Sérologie **VHB** (Ag HBs, Ac anti HBs, Ac anti HBc) : si négatif penser à proposer la vaccination VHB
- Sérologie **VIH***
- Sérologie **Syphilis**
- PCR **gonocoque** et **chlamydia** 3 sites (écouvillon pharyngé ; écouvillon anal par auto-prélèvement ; PCR urinaire chez l'homme et sur écouvillon vaginal par auto-prélèvement chez la femme)
- **B-HCG**

La prescription

Il existe deux types de schéma d'administration :



Conseils associés au traitement

- La prise du traitement se fait préférentiellement au cours d'un repas pour améliorer la tolérance digestive
- Bien expliquer **l'importance de l'observance** comme élément clé de l'efficacité
- Promouvoir l'utilisation de préservatif en association
- Informer des risques rénaux associés (exemple : limiter l'utilisation d'AINS de façon concomitante)

Suivi

	Tous les 3 mois	Tous les ans
Sérologie VIH	✓	
Sérologie VHB	✓ (si non immunisé)	
Sérologie VHC	✓ (si prise de risque : usage de drogue, chemsex, rapports traumatiques)	✓
Sérologie syphilis	✓ (à moduler selon prise de risque)	
Fonction rénale	Semestriel sauf : - DFG entre 60 et 70 = suivi trimestriel - DFG > 90 et âge < 55 ans sans comorbidité cardio-rénale = suivi annuel	
ALAT	✓	
PCR chlamydia / gonocoque 3 sites	✓ (si faible prise de risque, dépistage semestriel)	

Prélèvements à faire avant la consultation

* TROD et autotest déconseillés



LE MOT DE L'EXPERT

Dr Eric BILLAUD, Praticien hospitalier, SMIT, CHU de Nantes
Président du COREVIH Pays de la Loire (www.corevih-pdl.fr)



La PrEP fait partie de l'arsenal préventif contre le VIH mais ne doit pas faire oublier les risques liés aux autres infections sexuellement transmissibles. Son efficacité est démontrée et son utilisation dans le cadre de la prévention combinée a permis de réduire considérablement l'épidémie dans plusieurs villes et notamment à San Francisco ou Londres. La saturation des hôpitaux, les délais d'attente de RDV, ont conduit les associations de patients à mettre la pression pour que la primo-prescription puisse être faite en ville par tous les médecins. La sureté d'utilisation acquise par plusieurs années d'expérience permet de libéraliser cette pratique qui cependant justifie une relation particulièrement claire vis-à-vis de la sexualité des patients et la possibilité d'aborder sans jugement toutes les pratiques.

En cas de difficulté par rapport à ce type de prescription ou à la conduite à tenir en fonction des résultats d'examen vous pouvez avoir recours à une expertise auprès du CeGIDD ou du service de maladies infectieuses le plus proche.

La PrEP s'adresse à toutes les personnes à risque de contracter le VIH et peut contribuer à l'objectif 2030 à mettre fin à cette épidémie comme le suggère la stratégie nationale de santé sexuelle.



LES OUTILS POUR LE PRATICIEN ET LE PATIENT



FormaPrEP est une formation gratuite disponible en ligne pour tout médecin et en particulier les médecins généralistes souhaitant s'informer davantage sur la PrEP. Cet outil est composé de 4 modules abordant de nombreux thèmes allant de l'épidémiologie actuelle du VIH, à la prescription de la PrEP.



Cliquez

MyPrEP et **AT PrEP** sont des applications d'aide à la prise du traitement pour les patients, notamment grâce à un journal de bord et des rappels programmés.

La PrEP mode d'emploi est un guide proposé par l'association AIDES

Vidéo simplifiée de la PrEP par l'association AIDES



Cliquez

Sources:
<https://www.epi-phare.fr/rapports-etudes-et-publications/prep-vih-2020/>
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-04/reco_435_reponse_rapide_prep_au_vih_150421_cd_vudoc_om_pg_vd_mel_v0.pdf
https://www.has-sante.fr/jcms/p_3263807/fr/la-has-favorable-a-la-prescription-de-la-prep-en-ville-pendant-lurgence-sanitaire
<https://www.corevih-pdl.fr/>
<https://vih.org/cegid/>